



## CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 20 juin 2024

Responsable de service :  
Laurence FARRUDGIA

### DÉLIBÉRATION N° 05

Sous la présidence de M. Tony LOISEL, Maire

Présents :

Mme Marie-Christine MILLAUD, Mme Nadine NIVault, M. Jonathan COULANDREAU, Mme Estelle QUÉRÉ, M. Pierre CUCHET, Mme Frédérique COSTANTINI, M. Camille LAGRANGE, M. Gérard-François BOURNET, Mme Laetitia BOURDIER, Mme Sophie DESPRÉS, M. Thierry LAMBERT, M. Jean LORAND, Mme Rita RIO, M. Dominique GAUDIN, Mme Angéline GLUARD, M. Patrick ROBIN, Mme Agnès de BRUYN, Mme Hélène RATA, M. Yan GENONET, Mme Hélène de SAINT DO, M. Vincent HEUSICOM, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL,

Absent/s excusé/s représenté/s :

M. Alain MORLIER, donne procuration à M. Thierry LAMBERT  
M. Jean-François RABEAU, donne procuration à M. le Maire  
Mme Lisa TEIXEIRA, donne procuration à M. Arnaud LATREUILLE  
M. Olivier CALIX, donne procuration à M. Yan GENONET

Absente : Mme Laurence BOUVILLE

Secrétaire de séance : M. Pierre CUCHET

Date de convocation .....	12/06/2024
Nombre de membres en exercice .....	29
Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration .....	28

### 05. Mise à jour du tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le budget de la collectivité,

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

Considérant le tableau des effectifs de la Mairie d'Aytré,

Considérant l'organigramme fonctionnel de la Maire d'Aytré adopté au CST du 4 juillet 2023,

Considérant l'avis du comité social territorial du 26 mars et 9 avril 2024,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à :

- L'unanimité des membres présents et représentés

Supprime un poste au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à 35 heures au 1er juillet 2024

Supprime deux postes au grade d'agent de maitrise principal à 35 heures, au 1er juillet 2024

Supprime deux postes au grade d'adjoint technique principal de 2ième classe à 35 heures au 1er juillet

Supprime un poste au grade d'adjoint technique à 35 heures au 1er juillet 2024

Supprime un poste d'ATSEM principal de 2ième classe à 35 heures au 1er juillet 2024

Supprime un poste d'assistant de conservation principal de 1ère classe à 20 heures au 1er juillet 2024

Modifie en conséquence le tableau des effectifs (pièce annexe)

Annexe 02 : Tableau des effectifs

Pour extrait conforme,

**Tony LOISEL**  
Maire



**Pierre CUCHET**  
Secrétaire de séance